

AVIS DE MARCHÉ

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département de Saône-et-Loire - DAJ - Pôle Contrats - Concurrence

Type de Numéro national d'identification : SIRET N° National d'identification : 22710001300688

Ville : Mâcon - Code Postal : 71026

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Identifiant interne de la consultation : DRI.22.002.CB

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Département de Saône-et-Loire

Adresse mail du contact : Numéro de téléphone du contact :

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :

Voir art.5.1 du règlement de la consultation

capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :

Voir art.5.1 du règlement de la consultation

capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :

Voir art.5.1 du règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 11 février 2022 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :

Critères d'attribution :

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : RD475 - PR6+593 - Rancy - Réparation du pont de Chevreuse

Code CPV principal

Descripteur principal : 45221110

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché :

RD475 - PR6+593 - Rancy - Réparation du pont de Chevreuse. A titre indicatif, les principales quantités sont :-Sablage et passivation des aciers : 300 ml – Remise en état de garde-corps : 123 ml-Joints de chaussée à revêtement amélioré : 25 ml - Chape d'étanchéité : 280 mètres carrés-BBSG classe 3 en couche de roulement : 70 t - Revêtement de protection sur structure béton : 65 mètres carrés. Les prestations seront exécutées dans le délai de 75 jours calendaires à compter de la date fixée dans l'ordre de service de démarrage (hors période de préparation).Le délai de coupure de circulation ne pourra pas excéder 12 jours calendaires. Dans le cadre de cette consultation et en application des articles L.2112-2 et R.2111-10 du code de la commande publique, des éléments à caractère social ont été introduits dans les pièces du dossier de consultation des entreprises pour l'exécution des travaux. L'objectif pour ce marché est fixé à 140 heures minimum d'insertion sur la durée du marché.

Lieu principal d'exécution du marché : 71290 Rancy

Durée du marché (en mois) :

Valeur estimée (H.T.) : offre la moins chère - offre la plus chère :

La consultation comporte des tranches :Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Mots descripteurs : Ouvrage d'art

Section 5 : Lots

Ce bloc n'est pas accessible car l'objet n'est pas alloti.

Section 6 : Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) :

La remise des offres est subordonnée à la visite des lieux d'exécution du marché.

Les candidats devront s'adresser à : DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE - Service Territorial d'Aménagement du LOUHANNAIS86 route de Sens, BP 1, 71330 SAINT-GERMAIN-DU-BOIS

Tel : 03-85-72-02-85

Autres informations complémentaires :

Les documents à produire (candidature et offre) sont indiqués à l'article 5.1 du règlement de la consultation

AVIS RECTIFICATIF

Section 1 : Reference de l'avis initial

Annonce N° 22-7013 RD475 - PR6+593 - Rancy - Réparation du pont de Chevreuse.

A titre indicatif, les principales quantités sont :-Sablage et passivation des aciers : 300 ml-Remise en état de garde-corps : 123 ml-Joints de chaussée à revêtement amélioré : 25 ml- Chape d'étanchéité : 280 m² BBSG classe 3 en couche de roulement : 70 t - Revêtement de protection sur structure béton : 65 m². Les prestations seront exécutées dans le délai de 75 jours calendaires à compter de la date fixée dans l'ordre de service de démarrage (hors période de préparation).Le délai de coupure de circulation ne pourra pas excéder 12 jours calendaires. Dans le cadre de cette consultation et en application des articles L.2112-2 et R.2111-10 du code de la commande publique, des éléments à caractère social ont été introduits dans les pièces du dossier de consultation des entreprises pour l'exécution des travaux. L'objectif pour ce marché est fixé à 140 heures minimum d'insertion sur la durée du marché.

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr du **13/01/2022** au **11/02/2022**

Section 2 : Identificateur de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil Général de Saône-et-Loire

Type de Numéro national d'identification : SIRET N° National d'identification : 22710001300688

Ville : Mâcon - Code Postal : 71026

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : **71**

Section 3 : Identification du marché

Intitulé du marché :

RD475 - PR6+593 - Rancy - Réparation du pont de Chevreuse

* Descripteur principal : 45221110

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché :

Critères d'évaluation des projets :

Mots descripteurs :

Ouvrage d'art

Section 4 : Infos Rectifs

Renseignements relatifs aux rectifs du marché et/ou des lots :

Section 3 : Procédure au lieu de : date et heure limite de réception des plis : 11 février 2022 - 12:00 lire : date

et heure limite de réception des plis :18 février 2022 - 12:00

section 4 : Identification du marché au lieu de : description succincte du marché :(...) Les prestations seront exécutées dans le délai de 75 jours calendaires à compter de la date fixée dans l'ordre de service de démarrage (hors période de préparation).le délai de coupure de circulation ne pourra pas excéder 12 jours calendaires. (...).Lire : description succincte du marché :(...) Les prestations seront exécutées dans le délai de 75 jours calendaires à compter de la date fixé dans l'ordre de service de démarrage (hors période de préparation). Le délai de coupure de circulation ne pourra pas excéder 21 jours calendaires. (...)